

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la réforme des retraites et le renforcement de la compétitivité de la France, Paris le 6 janvier 2003.

Monsieur le Premier ministre,
Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'accueillir dans la maison de la République les représentants des forces vives de la Nation, celles et ceux qui font la vitalité de notre vie économique et sociale, ceux qui expriment l'énergie et l'esprit d'innovation des Français, ceux qui incarnent l'engagement au sein du monde associatif, ceux qui agissent auprès des jeunes, au coeur du mouvement sportif.

Je forme, bien sûr, pour vous toutes et tous, pour vos proches, pour vos collaborateurs, pour les membres des organisations que vous représentez, les vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

L'année 2003 n'est pas, ne doit pas être, une année comme les autres. C'est une année où la nécessité d'agir pour notre pays devra rencontrer l'esprit de responsabilité et le désir de changement des Français.

Le modèle français conjugue, veut conjuguer l'efficacité économique avec un haut niveau de protection sociale.

C'est ce qui fait sa force, car s'il n'y a pas de réussite économique sans initiative, s'il n'y a pas d'initiative sans liberté, il n'y a ni initiative, ni liberté sans sécurité face aux aléas de l'existence.

Notre modèle est vivant. Nous avons su le faire évoluer à toutes les étapes de notre développement, en veillant toujours respecter, autant que faire se pouvait, ses équilibres.

La volonté d'être juste, de progresser, de faire rayonner la France, nous appelle aujourd'hui encore à le faire évoluer, à le renouveler.

Notre pays n'est pas figé, ni condamné au conservatisme. Il n'est pas une mosaïque d'intérêts particuliers. Toute notre histoire en témoigne, les Français savent se retrouver lorsqu'il s'agit de préserver leur cohésion nationale et de préparer l'avenir.

A bien des égards, les partenaires sociaux ont, ces dernières années, montré la direction. En relançant de leur propre initiative le dialogue social, ils ont témoigné de leur volonté, de leur ambition de trouver une meilleure complémentarité entre les aspirations des salariés et la réalité des entreprises.

Cette maturité, ce sens des responsabilités, reflètent l'état d'esprit profond de nos concitoyens, leur disponibilité au changement, à condition que l'équité soit respectée.

Le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a engagé l'action. En se mobilisant pour la sécurité et la justice. En favorisant l'initiative par une première étape de baisse des impôts et de réduction des charges, notamment pour l'embauche des jeunes. En liant l'assouplissement des 35 heures et la hausse des salaires les plus modestes.

Cette année, le Gouvernement poursuivra sa mission avec et pour les Français. Des chantiers essentiels sont devant nous. L'action pour la sauvegarde de notre système de soins, et notamment en faveur de l'hôpital. La simplification et le renforcement de notre politique familiale. La mobilisation de tous contre la pauvreté et l'exclusion.

Mais aussi la décentralisation déjà engagée. Le nécessaire renouveau de notre école. La

... mais aussi la modernisation de l'Etat, sans laquelle nos services publics dépériraient. La protection de notre environnement, de plus en plus menacé.

Une époque s'achève, une autre s'ouvre. De nouvelles chances se présentent de faire réussir la France. Dans le domaine social, en garantissant la retraite par répartition. Dans le domaine économique, en rendant la France plus forte et surtout plus compétitive.

C'est de ces deux sujets dont je voudrais vous parler plus particulièrement aujourd'hui.

*

* *

Au cours des cinquante dernières années, nos régimes de retraite ont accompagné l'évolution de la société française.

A l'origine, les pensions étaient modestes. Elles bénéficiaient d'abord à des travailleurs épuisés par le travail en usine ou celui de la terre. Les années de retraite n'étaient pas nombreuses. Les femmes vivaient alors 69 ans en moyenne, les hommes 63 ans seulement.

Aujourd'hui, le niveau des retraites s'est considérablement amélioré, même s'il existe encore trop de petites retraites. Les générations qui cessent leur activité sont en bien meilleure santé que les générations précédentes. L'espérance de vie a beaucoup progressé. La retraite représente désormais souvent le quart, voire le tiers de toute une vie.

Cette évolution reflète d'abord les victoires d'un progrès médical qui a fait reculer les limites de la vieillesse et de la maladie. Elle est aussi porteuse d'un formidable progrès social : grâce à la prévoyance et à l'organisation de la solidarité nationale, la retraite n'est plus nécessairement le temps du repli et de la gêne matérielle, c'est le plus souvent un nouveau temps d'épanouissement et de liberté. Notre époque a ainsi rompu avec ce qui était une sorte de fatalité séculaire.

La retraite est devenue bien davantage que l'assurance d'un revenu régulier. Elle est aussi un temps pour soi, un temps pour la famille. Le temps de s'investir au service des autres. Le temps d'entreprendre ce que l'on n'a pas pu faire avant.

Pour accompagner cette évolution, une part croissante de la richesse nationale a été consacrée aux retraites. Après des décennies de progrès, le niveau de vie moyen des retraités est désormais comparable à celui des actifs.

Cette exigence de sécurité matérielle et de qualité de la vie va de pair avec une volonté d'équité. La répartition est un pacte entre les générations. Chacune est conviée à recevoir de ses enfants ce qu'elle a offert à ses parents. Les cotisations des actifs sont immédiatement dépensées pour payer les pensions des retraités. Il n'y a pas de réserves. Tout repose sur la confiance entre les générations.

Ce pacte est une très grande force pour notre pays. Il nous rassemble. Il met notre économie et les droits des retraités à l'abri des difficultés et des faillites que peuvent connaître les pays qui ont fait le choix de la capitalisation.

Ce choix n'est pas le nôtre et ne le sera pas. En France, la volonté de développer l'épargne retraite n'a pas d'autre objet que d'ouvrir la voie à des mécanismes d'appoint, en s'appuyant sur les partenaires sociaux. Il s'agira en fait de rendre accessible à tous les Français ce qui est encore l'apanage d'un petit nombre.

*

Aujourd'hui, il nous faut défendre notre système parce qu'il est menacé.

Nous n'avons rien à craindre de l'avenir si nous agissons. Les phénomènes démographiques peuvent et doivent être anticipés.

Nous comptons actuellement 4 retraités pour 10 actifs. Il devrait y en avoir près de 7 pour 10 actifs dans une trentaine d'années. Dans les cinq ans qui viennent, le nombre de personnes qui atteignent l'âge de la retraite augmentera déjà presque de moitié.

Les chiffres nous montrent les dangers de l'immobilisme. Ils viennent rappeler une réalité essentielle : ceux qui auraient le plus à perdre, s'il n'y avait pas de réforme, ce sont, comme toujours, les plus modestes, ceux qui ne peuvent pas se protéger par l'épargne.

Prendre la mesure des enjeux ne signifie pas qu'il faille surestimer les problèmes. La tâche est

exigeante mais le mur n'est pas infranchissable.

Si nous abordions les solutions avec des réflexes défensifs, en renvoyant les efforts sur les autres, il n'y aurait guère de chances que nous progressions. Réformer les retraites, c'est renouer les fils de la solidarité. Ce n'est pas dresser les Français les uns contre les autres, actifs contre retraités, secteur public contre secteur privé, salariés contre professions indépendantes.

On ne peut avancer que collectivement, unis par l'exigence absolue de l'équité. Si nous voulons bien d'un effort partagé et juste, vous verrez que les évolutions nécessaires seront en réalité à notre portée.

Nous avons réussi une première réforme en 1993. Tous nos voisins ont agi depuis plusieurs années. Ceux qui avaient une tradition ancienne de dialogue social, comme en Europe du Nord. Mais aussi ceux dont l'histoire sociale a été plus conflictuelle, comme l'Italie ou l'Espagne. Le plus souvent, ils l'ont fait, par-delà les oppositions partisans, dans un esprit d'union. Engageons-nous dans la réforme avec le même esprit.

En prenant à "bras le corps" le problème des retraites, ce n'est pas pour les générations qui ont déjà quitté l'activité que nous oeuvrerons. Elles sont arrivées à bon port et leur situation est garantie. C'est pour les jeunes, c'est pour les actifs d'aujourd'hui. En pensant à leur avenir, cet avenir qui leur paraît lointain, mais où leur retraite devra être assurée. En pensant à leur présent aussi, à leur vie, pour que leurs charges ne soient pas trop lourdes au moment d'élever leurs enfants. Telle est notre responsabilité.

Les solutions possibles sont nombreuses. Elles doivent être examinées sans a priori. Rien n'est décidé à l'avance. Chacun devra être écouté et entendu.

Notre pays a d'abord besoin d'un débat. Car la réforme des retraites appelle un véritable débat de société. Un débat sur la manière dont nous voulons vivre les différents âges de la vie et utiliser les gains d'espérance de vie dont nous allons bénéficier. Un débat sur les choix que nous ferons entre le temps de la vie personnelle, le temps de la formation, le temps de la vie professionnelle. Le Gouvernement suivra la voie du dialogue avec les partenaires sociaux pour arrêter, avant l'été, les décisions nécessaires. Des décisions qui devront inscrire dans la durée le processus d'adaptation de nos régimes de retraite.

La réforme devra reposer sur quelques principes essentiels.

Le premier principe, c'est garantir la sécurité des retraites. La solidarité entre les générations, qui est au coeur de nos régimes par répartition, ne saurait s'épanouir sans la confiance des Français, sans la certitude que les retraites seront d'un bon niveau, qu'elles seront durablement financées et régulièrement revalorisées.

Mais garantir nos régimes de retraite et trouver les moyens nécessaires, cela ne doit pas conduire à renoncer à d'autres besoins prioritaires de la Nation comme la santé, la politique familiale, l'éducation ou la recherche. Ce serait sacrifier des investissements indispensables si l'on veut que notre société demeure une société ambitieuse et vivante. Une société qui regarde l'avenir avec optimisme, qui ne se recroqueville pas sur elle-même et sur la défense des seuls intérêts particuliers. Une société qui demeure façonnée par une démographie dynamique, sans laquelle elle s'enfoncerait dans un inexorable vieillissement.

Le deuxième principe, c'est celui de l'équité. Car conforter nos régimes de retraite, c'est également placer leur évolution sous le signe d'une plus grande équité quel que soit le secteur d'activité. Cela renforcera la confiance de tous dans la répartition, fondée sur la justice et la solidarité.

La réforme devra reposer sur un troisième principe: mieux conjuguer solidarité et liberté de choix. Il nous faut d'abord nous préoccuper de la situation des salariés que l'on qualifie d'"âgés" dès la cinquantaine. Le monde du travail continue à mal se comporter à leur égard. Il est très difficile à cet âge de retrouver un emploi après un licenciement. Les entreprises et l'Etat s'associent encore pour subventionner des départs précoces, dans le cadre notamment des préretraites.

Finissons-en avec ce gâchis. Gâchis humain, qui retranche de la vie active des travailleurs qui souhaiteraient y participer. Gâchis économique, qui prive notre société d'un prodigieux gisement de compétences.

J'attends des partenaires sociaux et, en premier lieu des entreprises, qu'ils prennent à bras le corps ce problème. Il faut à notre pays un véritable pacte social pour les plus de 50 ans. Cela suppose de mettre en place un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie. D'aider ceux qui veulent avoir une activité indépendante. D'améliorer aussi les conditions de travail. Les Français doivent bien entendu avoir la garantie de pouvoir partir à la retraite à 60 ans. Mais il faut aussi donner la liberté et la possibilité à ceux qui le souhaitent de travailler plus longtemps, notamment pour pouvoir améliorer leur retraite.

Favoriser l'émergence de ce nouvel âge actif, c'est mieux conjuguer solidarité et liberté. C'est tout à la fois donner aux Français les moyens de leur épanouissement personnel, contribuer à l'équilibre de nos régimes de retraite et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par une meilleure transmission de l'expérience. C'est accroître le dynamisme de la société et celui de l'économie.

Dans six mois, une étape décisive aura été franchie. Nous aurons garanti la solidité et la stabilité de l'un des principaux piliers de notre modèle social. Les Français seront plus sûrs de l'avenir. Leurs perspectives de vie auront été éclairées. L'horizon s'en trouvera dégagé. Cela vaut bien l'effort de responsabilité auquel chacun doit prendre sa part.

La France doit également progresser sur la voie du renouveau économique.

La solidarité et la performance économique doivent être complémentaires et unies pour assurer le dynamisme et le progrès d'une société moderne.

Il faut bien créer des richesses pour pouvoir les répartir ! Inventer, investir, construire, développer, recruter, former, vendre, exporter. Ce cercle vertueux est à notre portée. L'économie a besoin de signes clairs et d'une action poursuivie dans la durée pour favoriser l'initiative, récompenser le travail, renforcer la compétitivité et l'attractivité de notre pays. Tout doit être mis en oeuvre pour remplir cette feuille de route.

La France doit défendre avec détermination ses entreprises et ses travailleurs dans la compétition internationale. Ces dernières années, c'est vrai, nous avons pris du retard. Nous ne sommes plus dans le peloton de tête. Nous ne sommes même plus dans la première moitié des pays de l'Union européenne. Les entrepreneurs, les chercheurs, les investisseurs doivent retrouver en France un environnement plus attractif. Nous devons tout faire pour garder ou attirer les entreprises qui peuvent apporter à notre pays investissements nouveaux, emplois et occasions de se développer.

Il y a urgence à conforter la puissance d'attraction de notre territoire. Nous devons alléger la fiscalité et les charges qui pèsent sur le coût du travail, car leur niveau trop élevé conduit de nombreuses entreprises, notamment industrielles, à choisir de plus en plus d'autres localisations et à priver la France des emplois qu'elles créent ailleurs. Nous devons aussi mieux récompenser les efforts, reconnaître les mérites et nous ouvrir sur les pays voisins. Renforcer la capacité de notre économie à accueillir l'innovation et la création, à se régénérer par de nouvelles activités industrielles et de services. Donner aux Français les moyens de se former, de s'adapter et de relever les nouveaux défis, technologiques ou linguistiques.

Ce qui est en jeu, c'est de faire reculer le chômage, c'est la progression du pouvoir d'achat mais c'est aussi le type d'activités et d'emplois que nous pourrions développer en France, la spécialisation de notre pays dans l'économie mondiale.

C'est pourquoi il fallait engager la baisse de l'impôt sur le revenu et la baisse des charges sociales, qui seront poursuivies pour ramener les prélèvements obligatoires au niveau moyen atteint par nos partenaires européens. Bien entendu, la réduction durable des prélèvements suppose que les dépenses de l'Etat soient contenues et que l'action des services publics soit réorganisée pour redéployer les moyens et améliorer ainsi leur efficacité. Nous rendrons à la France de cette manière l'attractivité que la qualité de ses ressources humaines, sa position géographique et la densité de ses infrastructures lui permettent de mériter.

C'est aussi le sens de l'assouplissement des 35 heures et du régime des heures supplémentaires, qui contribueront à rendre au travail sa place dans notre société.

Je pense enfin à la simplification des règles complexes et inutiles qu'impose trop souvent aux acteurs économiques et sociaux l'empilement des textes législatifs et réglementaires. Ce travail

secteurs économiques et sociaux l'implémentation des textes législatifs et réglementaires. Ce travail est commencé. Il se poursuivra en étroite concertation avec toutes les parties concernées. Dans les mois qui viennent, le Gouvernement proposera au Parlement de prendre des mesures de simplification par voie d'ordonnance et je m'en réjouis.

La place et le rôle de l'entreprise et de l'entrepreneur doivent être valorisés et reconnus.

L'entreprise n'a pas, en France, une image aussi positive que dans les grands pays concurrents. Il est important de combler ce fossé et de resserrer le lien entre les entreprises et la société.

De cette confiance retrouvée dépendent la vigueur et la solidité de la croissance mais aussi la cohésion de notre pays.

Les grandes entreprises se doivent évidemment d'être exemplaires. Depuis deux ans les avertissements n'ont pas manqué, notamment aux Etats-Unis, et ces avertissements aux grandes entreprises, il faut les entendre.

Les efforts louables menés en France pour définir de nouvelles règles de gouvernement des entreprises doivent être suivis d'effets. Les conflits d'intérêt doivent être identifiés et évités.

L'information des salariés, des clients et des actionnaires doit être irréprochable. Et ce n'est pas le cas. Il en va, là aussi, de la compétitivité de notre pays et de l'image des entreprises auprès des épargnants et du public.

La loi sur la sécurité financière, que prépare le Gouvernement, précisera les règles du jeu. Elle dotera la place de Paris d'une autorité des marchés financiers puissante et respectée qui contribuera à son développement.

Le même esprit de responsabilité doit prévaloir au sein des entreprises en matière sociale, environnementale et éthique. J'insiste sur ce point, comme je le ferai avec nos partenaires de l'Union européenne et du G7, dont la France assume cette année la présidence. L'entreprise ne peut viser la seule rentabilité financière. Elle a des devoirs à l'égard de ses salariés, des tiers et de la société. C'est la clef du développement durable. Nombreuses sont les entreprises à le comprendre aujourd'hui. En poursuivant leurs efforts dans cette voie, elles contribueront, si j'ose dire, à "l'attractivité durable" de notre pays.

Nous devons nous battre pour permettre à la France d'attirer plus d'investissements, d'origine française ou étrangère, si possible des investissements à fort contenu technologique, des investissements faisant appel aux capacités d'innovation et d'excellence des femmes et des hommes de notre pays.

Les mesures en faveur de la création d'entreprises présentées en décembre m'apparaissent prometteuses. L'objectif, c'est 200 000 créations par an. L'enjeu, c'est la pérennité de ces créations. Il faut que les entreprises puissent se financer, grandir et être transmises dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Souvenons-nous que le problème de la France, ce n'est pas seulement l'insuffisance des créations d'entreprise, c'est aussi, et peut-être surtout, le nombre de celles qui disparaissent faute de pouvoir être transmises ou reprises.

Pour défendre les positions françaises dans les secteurs les plus porteurs d'avenir, une loi sur l'innovation et la recherche créera le statut de l'entreprise innovante. Il permettra de soutenir les investissements privés en recherche et développement, de retenir en France nos cerveaux les plus brillants qui, hélas, nous quittent de plus en plus, et les plus entreprenants et de créer des emplois à très haute valeur ajoutée.

On ne saurait trop insister sur le caractère stratégique des ressources humaines et donc sur la formation dans la compétition économique. C'est une évidence qui doit être rappelée : notre pays progressera sur le moyen terme si, et seulement si, les jeunes sont bien formés. S'ils sont excellents notamment en sciences, en technologies, en langues. S'ils sont ouverts sur le monde, et notamment le monde des techniques, du commerce et de l'entreprise. Si tout au long de leur vie professionnelle, des formations viennent adapter leurs savoir-faire.

La formation est aujourd'hui un élément clé de la concurrence en Europe et dans le monde.

Notre système éducatif, nos universités et notre système de formation professionnelle, y compris dans les plus petites entreprises, sont déterminants pour notre compétitivité, et aussi pour notre capacité à attirer les investissements. Leur modernisation est et demeure l'une des grandes priorités de l'action publique.

*

* *

Monsieur le Premier ministre,

Madame et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs,

La société française a mûri. Émancipée de la tutelle d'un État longtemps trop dirigiste, elle exprime aujourd'hui avec force son ambition, sa capacité de création et son aspiration à plus d'unité et de solidarité.

Cette évolution, il faut la comprendre, l'accompagner, l'encourager. Ouvrons sans crainte les vrais débats de société. Les évolutions dont notre pays a besoin, pour être plus solidaire et plus dynamique, seront d'autant plus simples à mettre en oeuvre que l'on aura fait confiance à l'esprit de responsabilité et à la capacité de dialogue des Français.

Cette conviction est au coeur de mon engagement et de l'action du Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, qui a fait avec moi le choix de la confiance, du respect et de l'écoute.

L'avenir est à construire. Ensemble. Maintenant.

Je vous remercie.